



Communiqué de presse

Grenoble, le 27 novembre 2020

Contact presse

Zoé Fertier

Responsable Relations presse

04 76 76 53 63 // zfertier@chu-grenoble.fr

CHU Grenoble Alpes – une première promotion diplômée au CFARM

Le CHU Grenoble Alpes et l'équipe pédagogique du centre de formation des Assistants de Régulation Médicale (CFARM AURAlpes) félicitent les 10 diplômés de la première promotion de cet institut !

Malgré la situation sanitaire, les étudiants ont pu poursuivre leur cursus à distance puis bénéficier, lorsque cela a été possible, d'enseignement dans une salle de simulation neuve et dédiée à ces exercices.

Ce sont 10 nouveaux assistants de régulation médicale qui pourront rejoindre dès à présent les centres de régulation des SAMU de la région.

Comment se déroule la formation ?

La prochaine session de formation débutera en septembre 2021, pour une fin de formation en juillet 2022. Cette formation s'effectue en alternance, avec un nombre égal d'heures d'enseignement théorique et pratique.



La formation en chiffres

- Pour l'année 2019-2020, la première promotion a accueilli 13 étudiants, dont 10 ont été diplômés
- Pour l'année 2020-2021, la formation accueille 37 étudiants (pour 40 places maximum).

Le CHU Grenoble Alpes a été sélectionné pour être l'un des 10 centres de formation des Assistants de Régulation Médicale (CFARM AURAlpes) de France, suite à la création du nouveau diplôme d'ARM par le gouvernement en janvier 2019. La première promotion a réalisé sa rentrée en janvier 2020. Le CFARM a pour ambition de répondre aux besoins de formation initiale et continue pour les professionnels déjà en poste.

Un seul CFARM pour la région Auvergne-Rhône-Alpes

La création du CFARM AURAlpes est un projet collaboratif et régional construit autour d'un réseau de six SAMU et CESU (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences) – Isère, Savoie, Haute-Savoie, Ain, Drome, Ardèche – partageant les mêmes enjeux de santé publique et de géographie. C'est un projet pédagogique pertinent dont l'objectif est la formation de professionnels autonomes, responsables et réflexifs, capables

de développer une posture clinique de qualité et conformes aux recommandations de bonnes pratiques établies par la Haute Autorité de Santé (HAS). Il est source d'une implication novatrice dans la recherche clinique par la formation des ARM.

La localisation du CFARM AURAAlpes, au CHUGA, a été validé avec l'ensemble des partenaires du projet. Le CHUGA et ses partenaires sont fortement ancrés dans la culture du travail en réseau et de la mutualisation depuis plus d'une vingtaine d'années au sein du Réseau Nord Alpin des Urgences (RENAU) et du réseau des CESU.

Quelles sont les missions d'un ARM ?

L'assistant de régulation médicale (ARM) est le premier maillon de la chaîne de secours.

L'assistant de régulation médicale participe à l'acte de régulation médicale sous la responsabilité du médecin régulateur, avec lequel il travaille en étroite collaboration. Il accueille, écoute et analyse chaque appel dans les plus brefs délais. Il doit hiérarchiser les appels par un interrogatoire précis permettant de juger de la gravité de la situation. Il mobilise les moyens opérationnels nécessaires et assure leur suivi. Il vient en appui dans la gestion des moyens mis en œuvre en situation sanitaire exceptionnelle. Il maîtrise les outils informatiques et téléphoniques (téléphonie, informatique et radiocommunication).

C'est un métier qui nécessite concentration, prévision et bienveillance à tout moment. L'assistant de régulation médicale doit être capable à la fois de gérer son stress mais aussi celui de son interlocuteur.

Pour plus d'informations sur la filière : <https://www.chu-grenoble.fr/content/centre-de-formation-des-assistants-de-regulation-medicale-cfarm>